

# **DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE** **FORMATION PARAMEDICALE**

**AUDITION – EQUILIBRE**  
**Enfant & Adulte**

**FORMATION PRATIQUE A LA CARTE 2023-2024**

***En parallèle avec le DIU Audiologie et Otologie  
médicale***



De octobre 2023 à juin 2024 :

2 modules audio et vestibule et un tronc  
commun : ; 15 vendredis de cours videotransmis  
(zoom) dont 40 h obligatoires (tronc commun)+ 5  
sessions pratiques de 2 à 4 jours en présentiel à  
Lyon et Paris, 15 jours de stage à Lyon

Destiné a la formation  
pratique des techniciens et  
infirmières  
pour la réalisation des  
explorations audio  
vestibulaires

(formation en parallèle avec le DIU  
Audiologie et Otologie Médicale )

## **CONSEIL PÉDAGOGIQUE**

Professeur Paul AVAN, Monsieur Matthieu DEL RIO, Monsieur Olivier DUMAS, Docteur Charlotte HAUTEFORT,  
Docteur Eugen IONESCU, Monsieur José ORTEGA-SOLIS, Madame Muriel RENARD, Docteur Pierre REYNARD,  
Professeur Hung THAI-VAN, Docteur Sylvette WIENER-VACHER

## **RESPONSABLES UNIVERSITAIRES**

Professeur Natacha TEISSIER (Université de Paris)  
Professeur Hung THAI-VAN (Université Lyon 1, Institut de  
l'Audition, Institut Pasteur)

# **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Proposer aux infirmières et techniciens qui sont chargés (ou vont être chargés) de faire des explorations auditives et vestibulaires chez les adultes et les enfants, une formation théorique de base et une formation pratique de référence en France.

## **Le DIU répond aux besoins suivants :**

- Bases électrophysiologiques pour comprendre les différents tests en audiologie et vestibulométrie
- Formation aux techniques de diagnostic audio-vestibulaire suite à l'arrêté du 23 avril 2012, relatif à l'organisation du dépistage de la surdité permanente néonatale : prise en charge plus précoce de la surdité de l'enfant, tests électrophysiologiques spécifiques, prise en charge des troubles vestibulaires très souvent associés à la surdité (2/3 des cas).
- Formation (suivant les nouvelles règles de prescription de la prothèse auditive suite à l'arrêté du 14 novembre 2018) pour effectuer l'examen clinique du patient malentendant, les tests d'audiométrie tonale et vocale dans le silence et dans le bruit, les tests objectifs mesurant la fonction endocochléaire et rétrocochléaire. Notions sur le diagnostic et la prise en charge des neuropathies auditives et des troubles centraux de l'audition.
- Formation spécifique à la prise en charge des troubles vestibulaires et auditifs aux âges extrêmes (petit enfant, sujet âgé)

○  MODALITES

Enseignement présentiel et à distance

Enseignement pratique des techniques d'examen audio-vestibulaires par des instructeurs très expérimentés

Jeux de rôle médecin/patient

## **Formation validante pour le DPC**

### **Volume horaire total**

Participation Obligatoire au tronc commun de l'enseignement théorique (40h)

(participation fortement conseillée pour le total des cours vidéo transmis du DIU)

Audiologie et Otologie : 100 h +

Participation obligatoire aux enseignements pratiques 70h (dont 20h de stage)

Choix possible entre deux modules : Module Audiologie (30 h cours+40h pratique)  
et Module Vestibule (30 h cours + 30 h pratique)

**Possibilité de s'inscrire à un seul des modules, mais tronc commun obligatoire**



## **INSCRIPTIONS ET TARIFS**

**Inscription ouverte à partir de juin 2021**

Formation initiale normale : 1300 € (étudiants non diplômés)

Formation continue, prise en charge individuelle : 1500 €

Formation continue, prise en charge employeur : 1500 €

**Dossier d'inscription et informations pratiques (écrire aux deux adresses)**

[mahjoubachoukri@chu-lyon.fr](mailto:mahjoubachoukri@chu-lyon.fr) – [corinne.monceau@chu-lyon.fr](mailto:corinne.monceau@chu-lyon.fr)

04 72 11 05 03 – 04 72 11 05 15